



**- TERRITORIAUX -
CUGNAUX**

SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE CUGNAUX

**Hôtel de ville
31270 CUGNAUX**

Cugnaux le 28 janvier 2019

Monsieur CHALEON Alain
Maire de la ville de CUGNAUX
Président CCAS, Résidence de Loubayssens

Objet : préavis de grève pour les journées du 01 au 28 février 2019.

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint copie du préavis de grève nationale que la fédération des services publics CGT a adressé le 25 janvier 2019 à

- Monsieur Gérard DARMANIN Ministre de l'action et des comptes publics.
- Monsieur Olivier DUSSOPT Secrétaire d'état chargé de la fonction publique.
- Madame Muriel PENICAUD Ministre du travail.

Dans ce cadre, le Syndicat CGT des Territoriaux de Cugnaux a décidé d'appeler l'ensemble des personnels à cesser le travail pour les journées du 01 au 28 février 2019.

Ces actions de grèves (1 heure à 24 heures) pourront être reconductibles.

Le présent préavis couvre pour une durée illimitée.

En ce qui concerne notre collectivité, nous souhaitons :

- La résorption des emplois précaires (Titularisation à temps plein)
- Une meilleure reconnaissance des droits et des missions des personnels.
- Un véritable déroulement de carrière.
- Une meilleure équité du régime indemnitaire, sans CIA.
- La conservation et une amélioration de nos acquis.
- La défense des services publics Cugnais avec plus de moyens humain et matériel.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général